

PROGRAMME**I - Pourquoi un état des lieux**

- Utilité
- Obligation ou pas, la réglementation
- Pourquoi un huissier de justice

II - La convocation à l'état des lieux

- Convocation simple
- Convocation formelle

III - La réalisation de l'état des lieux

- Les spécificités de l'état des lieux d'entrée
- Les spécificités de l'état des lieux de sortie

IV - Le comparatif des états des lieux

- A quoi sert l'état des lieux de sortie
- Doit-il être aussi complet que l'état des lieux d'entrée

V - Absence d'un état des lieux :

- Absence d'état des lieux d'entrée
- Absence d'état des lieux de sortie

VI - Etat des lieux contradictoire et état des lieux d'huissier de justice

- Environnement de l'état des lieux contradictoire et/ou avec un agent immobilier
- Environnement de l'état des lieux d'huissier de justice

VII - Les tarifs des états des lieux :

- Etat des lieux contradictoire entre parties
- Etat des lieux avec un agent immobilier
- Etat des lieux avec un huissier de justice

VIII - Les travaux à la charge du locataire :

- La réglementation
- La pratique

IX - La partie post-état des lieux de sortie :

- L'état des lieux de sortie n'appelle aucune remarque par rapport à l'état des lieux d'entrée
- L'état des lieux de sortie appelle des remarques / couverture ou non des défauts par le dépôt de garantie
- Le chiffrage des éventuels dommages

X - Le recouvrement des sommes dues :

- Une procédure est déjà en cours pour un impayé
- Absence de procédure en cours

XI - L'exécution en recouvrement

- La procédure
- Les règles tarifaires

PUBLIC :

Agents immobiliers, gestionnaires, syndics, négociateurs, collaborateurs

PREREQUIS :

Aucun

OBJECTIFS :

Comprendre les rouages de l'état des lieux et ses conséquences

DUREE & DATES :

1 jour soit 7 heures

08 décembre 2020

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, mises en situation
Etude des documents juridiques
QCM

COÛT :

250 € net / stagiaire

La formation aura lieu sur Brive ou Périgueux sous réserve du nombre minimum et majoritaire de participants

LIEU DE LA FORMATION :

CCI de la Corrèze (Brive)

CCI de la Dordogne (Périgueux)

Contact Secteur Corrèze :

Auréliе CARRIAC
05 55 18 80 05
acarriac@correze.cci.fr

Contact Secteur Dordogne :

Nadia BALLEТ
05 53 35 80 59
n.ballet@dordogne.cci.fr